

Journée mondiale de lutte contre le SIDA : tous mobilisés pour un dépistage accessible à tous

Bilan annuel régional des diagnostics et des dépistages
Présentation des actions partenariales de prévention



Dossier de presse
24 novembre 2025

Sommaire

Bilan régional des diagnostics et des dépistages du VIH et des autres IST bactériennes

Une séropositivité au VIH qui se stabilise

Une augmentation des diagnostics des IST bactériennes et principalement de la chlamydia chez les jeunes

Une prise de conscience de l'importance du dépistage

Se protéger et se faire dépister pour éviter tout risque

Le préservatif : le seul moyen de protection contre les IST et les grossesses non désirées

La vaccination pour prévenir l'hépatite B et le papillomavirus

Des opportunités de dépistage multiples pour un accès élargi

La prévention combinée pour se protéger et protéger les autres contre le VIH-SIDA

Les CoRESS : pour une approche coordonnée de la santé sexuelle

Des associations engagées pour sensibiliser tous les publics à la santé sexuelle

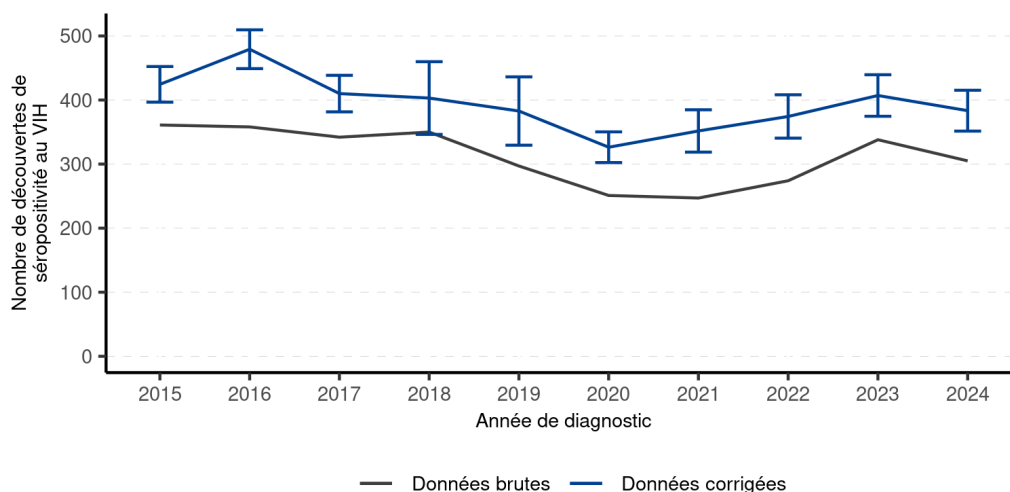
BILAN RÉGIONAL DES DIAGNOSTICS ET DES DÉPISTAGES DU VIH ET AUTRES IST BACTÉRIENNES

Santé publique France est en charge de la surveillance du VIH et des infections sexuellement transmissibles (IST) bactériennes. **Grâce à un travail d'agrégation et d'analyse de plusieurs données** (déclarations obligatoires VIH et données de remboursement de l'Assurance maladie des tests réalisés dans les laboratoires publics et privés), Santé publique France réalise un suivi des diagnostics et des dépistages du VIH et des autres IST bactériennes pour l'année 2024.

Une séropositivité au VIH qui se stabilise

En région Auvergne Rhône-Alpes, 383 personnes ont découvert leur séropositivité au VIH en 2024. Près de deux-tiers des patients sont des hommes (63%) et la majorité (69%) des patients de moins de 50 ans

En région
Auvergne-
Rhône-Alpes,
383 personnes
ont découvert leur
séropositivité au
VIH en 2024.



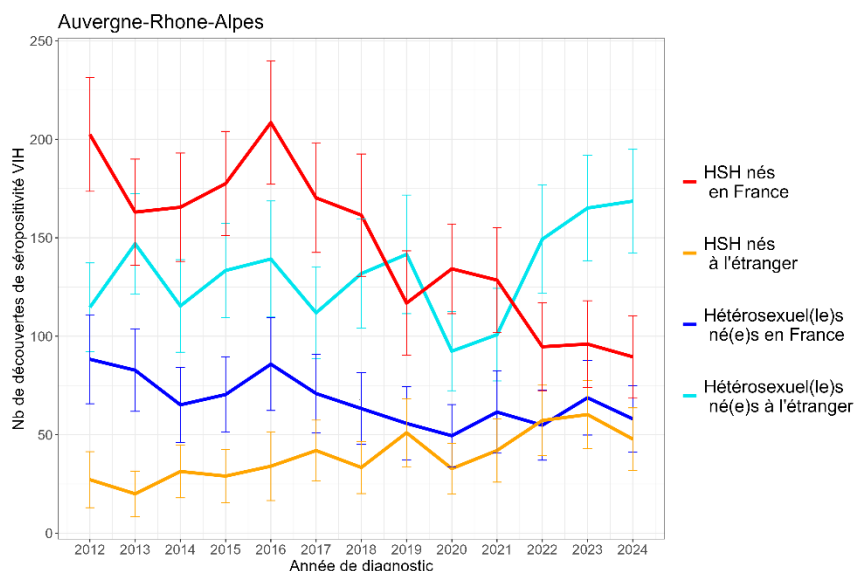
Nombre de découvertes de séropositivité au VIH dans la région Auvergne Rhône-Alpes sur la période 2015-2024.

Source : Santé publique France, DO VIH, données corrigées au 30 juin 2025

A noter que les diagnostics positifs au VIH sont en baisse chez les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) nés en France depuis 2017, année du lancement du traitement préventif à la pré-exposition de l'infection aux VIH (PrEP).¹

En revanche, il faut noter une augmentation de la séropositivité au VIH chez les personnes hétérosexuelles nées à l'étranger depuis 2020. Ces personnes viennent principalement des pays d'Afrique Subsaharienne.

¹ Ce traitement préventif est basé sur la prise d'une association de deux antirétroviraux.



Nombre de découvertes de séropositivité VIH par population*, France, 2012-2024

*Population définie par le genre, le mode de contamination probable et le lieu de naissance

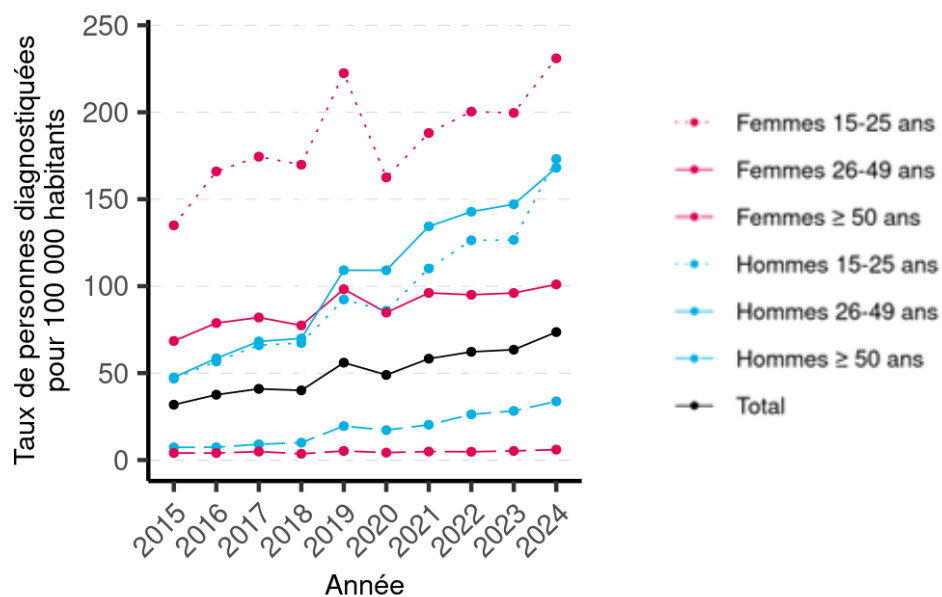
Source : Santé publique France, DO VIH, données corrigées au 30 juin 2025

Pour plus d'informations sur les infections sexuellement transmissibles (VIH, chlamydia, syphilis, infections à gonocoques etc.) et leurs risques pour la santé, consultez la page dédiée sur [le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#).

Une augmentation des diagnostics d'IST bactériennes et principalement de la chlamydia chez les jeunes

Selon Santé publique France, les diagnostics des infections sexuellement transmissibles (IST) en région Auvergne Rhône-Alpes sont stables par rapport à l'année 2023, **exceptés ceux de la Chlamydia², l'IST la plus fréquente, qui connaît une hausse importante avec près de 6 000 personnes diagnostiquées positives en 2024. Cette infection touche particulièrement les jeunes âgés entre 15 et 25 ans.**

² Cette infection est due à une bactérie et est très souvent asymptomatique.



Taux de diagnostic des infections à *Chlamydia trachomatis*, par sexe et classe d'âge, Auvergne-Rhône-Alpes, 2015-2024

Source : SNDS, exploitation Santé publique France, septembre 2025

Les infections à gonocoques³ restent stables par rapport à l'année 2023 avec environ 2 000 personnes diagnostiquées dans la région. A noter que ces infections sont en augmentation chez les jeunes hommes âgés entre 15 et 25 ans.

Les cas de syphilis, nettement moins fréquents que les autres infections sexuellement transmissibles, restent également stables avec environ 500 personnes diagnostiquées en 2024. La plupart de ces diagnostics concernent les hommes âgés entre 26 et 49 ans.

	Nombre de personnes diagnostiquées en 2024	Point clés
Chlamydia IST la plus fréquente	Environ 6 000	Augmentation chez les jeunes de 15-25 ans
Gonocoques	Environ 2 000	Augmentation chez les hommes de 15-25 ans
Syphilis	Environ 500	Plus élevé chez les hommes que chez les femmes

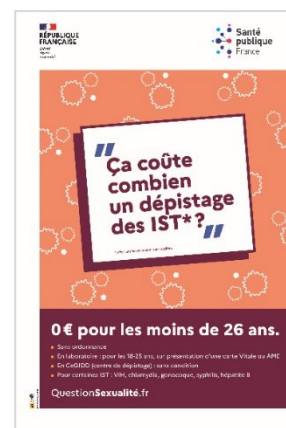
Une prise de conscience de l'importance du dépistage

En parallèle, le dépistage du VIH est en forte augmentation depuis 2020 dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. En effet, selon Santé publique France, près de **650 000 personnes ont été dépistées** en 2024 dont près de **200 000 personnes** dépistées grâce à la progression du dispositif « VIH Test » puis de [« Mon test IST »](#).

³ Les infections les plus fréquemment causées par cette bactérie sont des infections de l'urètre chez l'homme ainsi que des infections vaginales et urétrites chez la femme.

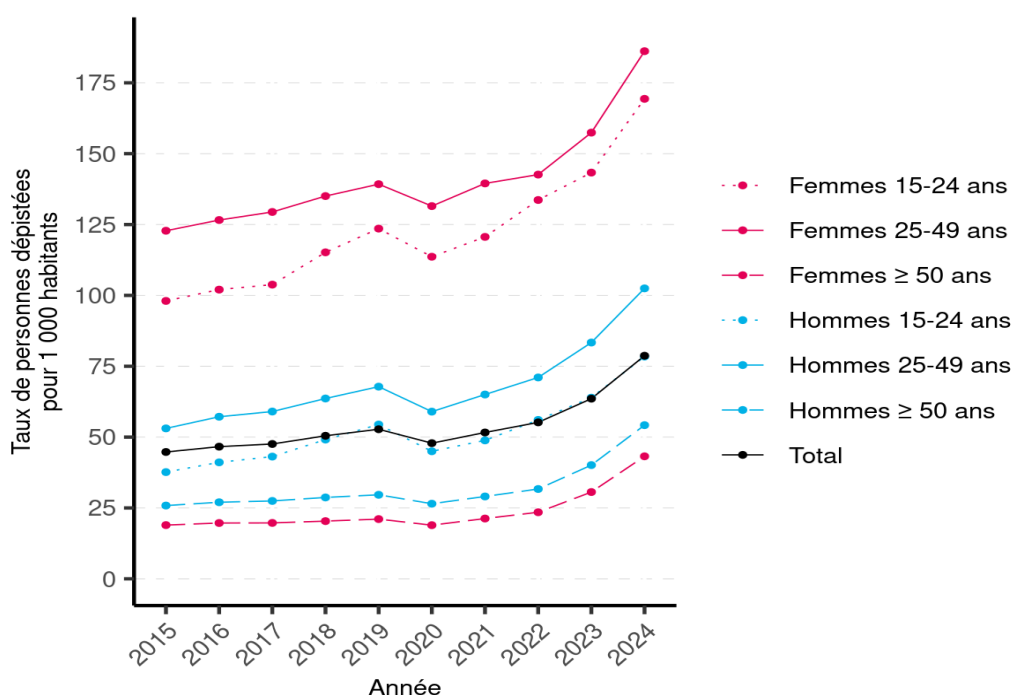
Qu'est-ce que le dispositif « Mon test IST » ?

Ce programme mis en place par l'Assurance maladie offre **un dépistage gratuit et sans ordonnance aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans**. Plusieurs IST peuvent être dépistées soit en laboratoire (hépatite B, VIH, chlamydia, gonocoques, syphilis) soit depuis son domicile (chlamydia et gonocoque) grâce à un kit de dépistage par auto-prélèvement délivré par l'Assurance maladie. Ce kit est disponible via la plateforme "[Mon test IST](#)". Il est livré par voie postale, sous enveloppe neutre, dans un délai de 7 jours ouvrés.



En 2024, près de 650 000 personnes ont été dépistées pour le VIH dont près de 200 000 personnes dans le cadre du dispositif « Mon test IST ».

Cette augmentation du taux de dépistage est notable tant chez les hommes que chez les femmes, et ce, toutes classes d'âge confondues. Il faut cependant noter que les femmes de moins de 50 ans sont les personnes les plus dépistées.

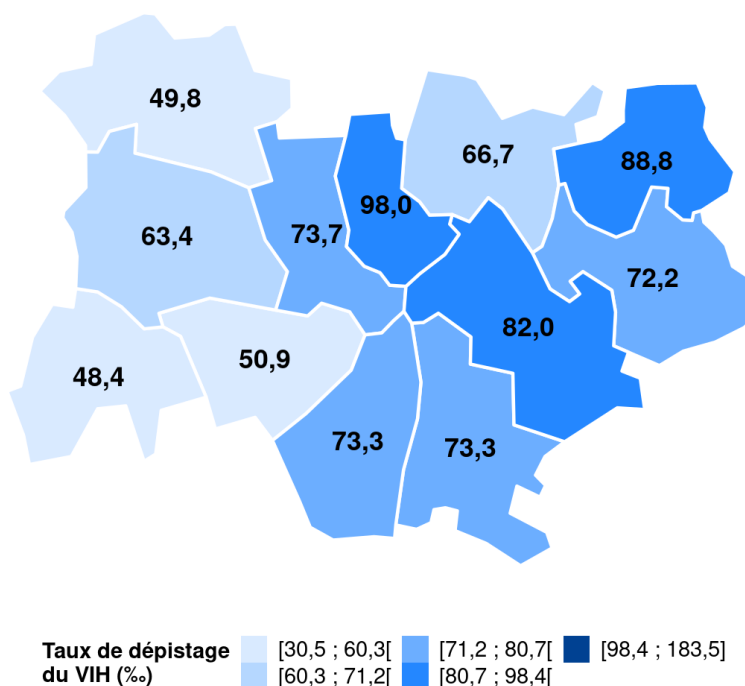


Taux de dépistage des infections au VIH par sexe et classe d'âge dans la région Auvergne Rhône-Alpes sur la période 2015-2024.

Source : SNDS, exploitation Santé publique France, juillet 2025

Il y a toutefois **une disparité importante entre les départements auvergnats (Allier/ Cantal/ Puy-de-Dôme/ Haute-Loire) et ceux de Rhône-Alpes pour lesquels le taux de dépistage est plus élevé**. Pour exemple, les taux de dépistage dans les départements de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire sont inférieurs à 51/1000 alors que les taux de dépistage des départements urbanisés de Rhône-Alpes sont supérieurs à 80/1000 : Rhône, Isère et Haute-Savoie.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes mobilise, dans le cadre du FIR, un budget de 21 millions d'euros afin de mener un plan d'actions de prévention pour la santé sexuelle et soutenir les acteurs de santé et associatifs dans leurs dispositifs.



Taux de dépistage des infections au VIH (pour 1000 habitants) par département en 2024

Source : SNDS, exploitation Santé publique France, juillet 2025

Le dépistage des autres IST augmente également en 2024, quelle que soit l'IST concernée. **Selon Santé publique France, environ 400 000 dépistages ont été réalisés en 2024 pour les 3 principales infections (chlamydia, gonocoques et syphilis).**

Toutes les tranches d'âge sont concernées par cette hausse du dépistage même s'il faut constater que **les femmes de moins de 50 ans sont plus nombreuses à se faire dépister** et que **le département du Rhône est celui qui connaît le taux de dépistage le plus important**, car fortement urbanisé et avec une population plus jeune.

A travers ces données favorables, Santé publique France confirme donc que **le dépistage est un enjeu crucial dans la prévention contre les IST et qu'il est important de poursuivre la tendance à la hausse** en mobilisant les professionnels de santé et en sensibilisant les populations à l'importance du dépistage combiné de ces IST.

Pour répondre à cet enjeu collectif, l'Agence régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, Santé publique France et l'ensemble des acteurs sanitaires et associatifs se mobilisent pour mener des actions de prévention auprès de tous les publics.

SE PROTÉGER ET SE FAIRE DÉPISTER POUR ÉVITER TOUT RISQUE

Afin de mener un plan d'actions de prévention pour la santé sexuelle et soutenir les acteurs de santé et associatifs dans leurs dispositifs, **l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes mobilise, dans le cadre du Fonds d'intervention régional (FIR), un budget de 21 millions d'euros.**

Le préservatif : le seul moyen de protection contre les IST et les grossesses non désirées

Le préservatif est un moyen pour se protéger de la plupart des infections sexuellement transmissibles et des grossesses non désirées. Pour rendre son usage accessible à toutes et tous, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et l'Assurance Maladie favorisent leur prise en charge ou leur mise à disposition, notamment auprès des plus jeunes et des populations les plus fragiles.

Ainsi, l'Agence régionale de santé a consacré un budget de 133 438 euros en 2025 pour la mise à disposition de matériels de prévention (préservatifs masculins et féminins, dosettes unitaires de gel) auprès des populations en difficultés sociales ou plus vulnérables vis-à-vis du VIH et des IST. L'ARS s'appuie sur l'association « Promotion santé » installé dans tous les départements de la région pour en assurer la diffusion.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes finance également la mise à disposition gratuite de préservatifs masculins et féminins dans les [Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic \(VIH, IST, hépatite C\) - CeGIDD](#) ainsi qu'auprès d'associations de prévention en lien avec les populations particulièrement vulnérables vis-à-vis du VIH, des hépatites virales et des IST telles que l'Association de Lutte contre le Sida ou encore l'association AIDES.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, [l'Assurance maladie prend en charge une partie ou la totalité des frais d'achat de certaines marques de préservatifs en fonction de son âge](#). Pour les moins de 26 ans, certains préservatifs sont pris en charge à 100% sans ordonnance et sans minimum d'âge sur présentation de sa carte Vitale auprès des pharmacies.



La vaccination pour prévenir l'hépatite B et le papillomavirus

La vaccination peut également être une réponse préventive pour deux infections sexuellement transmissibles : l'hépatite B et l'infection à papillomavirus.

La vaccination contre l'hépatite B est obligatoire chez tous les nourrissons nés à partir du 1^{er} janvier 2018, dès l'âge de 2 mois. Un rattrapage est conseillé jusqu'à l'âge de 15 ans pour les enfants non encore vaccinés. Cette vaccination est également recommandée pour certaines personnes exposées à un risque accru en fonction de leur parcours de vie ou leur activité professionnelle.

Celle contre les papillomavirus (HPV) est recommandée chez les jeunes filles et garçons de 11 à 14 ans. Un rattrapage est possible jusqu'à 26 ans pour les non vaccinés

L'ARS mobilise un budget de deux millions d'euros dans le cadre de ses actions de prévention au HPV, notamment à travers des campagnes de vaccination dans les collèges, particulièrement dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), et des campagnes de communication pour sensibiliser les parents à l'importance de la vaccination.



Des opportunités de dépistage multiples pour un accès élargi

Certaines infections sexuellement transmissibles sont parfois asymptomatiques, rendant difficile leur détection. **C'est pour cette raison que le dépistage est la solution la plus fiable pour s'assurer de sa bonne santé, protéger les autres et être traité tôt pour éviter toute complication à long terme.**

Le dépistage des IST est recommandé pour toute personne sexuellement active, mais certains groupes de population sont particulièrement concernés tels que :

- **Les jeunes adultes et adolescents** : les moins de 25 ans sont les plus concernés par les infections sexuellement transmissibles, notamment pour la chlamydia.
- **Les personnes ayant au moins deux partenaires sexuels dans l'année.**
- **Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)** : ils présentent un risque plus élevé de contracter certaines IST, notamment le VIH ou la syphilis.

- **Les individus ou partenaires diagnostiqués avec une autre IST ou ceux présentant des symptômes** (douleurs, démangeaisons, écoulements anormaux ou ulcérations génitales.)
- **Les femmes enceintes** : un dépistage de la syphilis est obligatoire chez la femme enceinte lors de son premier examen prénatal comme celui de l'hépatite B au 6^e mois de grossesse. Le dépistage des autres IST est recommandé pour protéger la maman et le futur enfant.

Afin de permettre un dépistage accessible à toutes et tous et notamment auprès des publics les plus fragiles, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes finance différents acteurs et structures.

Les [centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic \(CeGIDD\)](#) proposent des dépistages gratuits et anonymes du SIDA, des hépatites virales et d'autres IST. En région Auvergne-Rhône-Alpes, 15 centres CeGIDD et 12 antennes sont présentes pour toucher toutes les populations. Les missions des CeGIDD vont au-delà de celle du simple dépistage et elles abordent des problématiques parfois tabous telles que la contraception régulière ou d'urgence, l'Interruption volontaire de grossesse, la détection des violences sexistes et sexuelles ou encore les troubles et dysfonctions sexuels.

L'ARS alloue un budget de plus de 14 millions d'euros cette année pour permettre le bon fonctionnement des CeGIDD sur le territoire.

Les centres de santé sexuelle peuvent réaliser ou prescrire des tests de dépistage. **Un centre de santé et de médiation en santé sexuelle (CSMSS) a également été autorisé pour la première fois sur le territoire le 1^{er} juin 2025 à la suite d'une expérimentation.**

Situé dans le 1^{er} arrondissement de Lyon, « Le Griffon », est un centre d'approche communautaire basé sur le modèle anglo-saxon, qui combine à la fois prévention, médiation communautaire et soins en santé sexuelle. Financé par l'Assurance Maladie et autorisé par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, « le Griffon » apporte une réponse globale aux besoins des populations clés des épidémies du SIDA et des autres IST (HSH, personnes transsexuelles, personnes en situation de prostitution, ...).

Les professionnels de santé peuvent également être un relai de proximité en faveur du dépistage. En effet, les médecins généralistes et les gynécologues peuvent prescrire des tests de dépistage à réaliser en laboratoire de biologie médicale. Les sage-femmes peuvent prescrire à leurs patientes et à leurs partenaires le dépistage d'infections sexuellement transmissibles (IST) et les traitements de ces infections.

Certaines pharmacies proposent des autotests pour le VIH. Ces tests sont disponibles sans prescription médicale mais ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie.

Les laboratoires sont aussi des structures partenariales de proximité en faveur du dépistage du VIH et des autres IST notamment à travers le dispositif « *Mon Test IST* » (cf. page 6).

Plus d'informations sur le dépistage, sa fréquence et les lieux dédiés sur [le site internet de l'ARS](#).

La prévention combinée pour se protéger et protéger les autres contre le VIH-SIDA

Des traitements préventifs pour se protéger et protéger les autres

Différents traitements existent pour éviter d'être exposé aux infections sexuellement transmissibles tels que :

- **La prophylaxie pré-exposition (PrEP)** qui est un moyen de prévention du VIH reposant sur la prise d'un médicament par une personne non infectée mais exposée au risque d'infection.

- **Le traitement post exposition (TPE)** qui est un traitement d'urgence préventif pouvant réduire fortement les risques de transmission du VIH après une exposition au risque.

Le traitement comme prévention de la transmission (TasP) qui permet, si le traitement pris par la personne infectée par le VIH est efficace et correctement suivi, de rendre indétectable la charge virale et de réduire considérablement le risque de transmission à son partenaire.

LES CoRESS : POUR UNE APPROCHE COORDONNÉE DE LA SANTÉ SEXUELLE

Depuis le 15 mars 2025, les COREVIH (Comités de coordination régionale de la lutte contre le VIH et les IST) ont évolué pour devenir les **CoRESS : coordination régionale de santé sexuelle**. Cette réforme nationale permet de renforcer et d'élargir leurs missions pour construire une approche plus globale de la santé sexuelle en intégrant notamment les problématiques de violences sexistes et sexuelles, de troubles de la sexualité ou encore de l'accès à la contraception.

Sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, il existe trois CoRESS :

- **Le CoRESS de l'Arc Alpin**, porté par le CHU de Grenoble, qui couvre les départements de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie.
- **Le CoRESS Auvergne Loire**, porté par le CHU de Clermont-Ferrand qui couvre les départements de l'Allier, du Cantal, de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme.
- **Le CoRESS Lyon-Vallée du Rhône**, porté par les Hospices civils de Lyon qui couvre les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, du Rhône et de la Métropole de Lyon.

A noter que ce découpage territorial a été retenu afin de maintenir une **coordination locale forte** qui répond aux **problématiques liées à la région Auvergne-Rhône-Alpes** : taille de la région, disparités géographiques et socio-culturelles, différences d'accès aux soins.

Financé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur d'un budget d'environ 1.9 millions d'euros pour l'année 2025, les CoRESS ont pour missions de :

- **Coordonner les acteurs territoriaux** œuvrant dans les domaines de la promotion, de la prévention, du dépistage et de la prise en charge en santé sexuelle.
- **Favoriser la qualité des actions de formation et de promotion de la santé sexuelle.**
- **Harmoniser les pratiques professionnelles** dans les parcours de santé sexuelle.
- **Piloter le recueil et l'analyse des données régionales**, incluant les données issues des signalements obligatoires, pour évaluer les politiques publiques.
- **Contribuer à la mise en œuvre et l'évaluation des politiques régionales de santé sexuelle.**

Plus d'informations sur les CoRESS, leur gouvernance et leur fonctionnement sur le [site internet de l'ARS](#).

DES ASSOCIATIONS ENGAGÉES POUR SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS A LA SANTÉ SEXUELLE

Consciente que les acteurs associatifs sont des relais de proximité essentiels pour sensibiliser et informer toutes les populations, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes soutient financièrement 22 associations sur le territoire, dont dix d'entre elles pour des actions relatives à l'éducation à la vie affective et sexuelle.

Elle a consacré en 2025 un budget de 2,8 millions d'euros aux actions de prévention et de promotion de la santé sexuelle, dont 858 575 euros pour des actions relatives à l'éducation à la vie affective et sexuelle.

A travers ce budget important, l'ARS soutient différentes actions telles que :

- **Des actions de sensibilisation et d'information du grand public** lors de la semaine de promotion de la santé sexuelle, mais aussi des jeunes dans une approche globale et positive.
- **L'accès à la contraception, à la prévention combinée** dont le dépistage du SIDA, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles auprès prioritairement des publics le plus vulnérables.

Ces actions doivent être adaptées aux publics difficiles à toucher, car vulnérables vis-à-vis du SIDA, des hépatites virales et des IST telles que les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), les migrants, les personnes transsexuelles, les personnes en situation de prostitution, les usagers de drogue, ... Ces actions ont recours à la médiation culturelle, à l'interprétariat, en utilisant des outils adaptés à ces différents publics.

Elles doivent pouvoir se déployer « hors-les-murs », dans les lieux de vie des publics vulnérables pour améliorer l'accessibilité à la prévention et aux soins chez des publics éloignés du système de santé pour des raisons économiques ou géographiques.

Quelques exemples d'associations communautaires en lien avec les publics vulnérables vis-à-vis du SIDA, des hépatites virales et des IST soutenues par l'ARS :

- **ADHEC** qui s'adresse aux personnes précaires
- **AIDES** qui mène des actions auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), des migrants ou encore auprès des personnes vivant avec le SIDA
- **Association de Lutte contre le SIDA** qui s'adresse aux migrants, aux personnes sous-main de justice etc.
- **Amicale du nid et Cabiria** qui s'adressent aux personnes en situation de prostitution
- **Datiséni** qui œuvre pour les personnes originaires d'Afrique subsaharienne
- **Enipse** qui mène des actions auprès des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), et hétérosexuels multipartenaires du milieu libertin.

Zoom sur l'Association de Lutte contre le SIDA

Créée en 1985 à Lyon, l'Association de Lutte contre le SIDA anime un dispositif de médiation santé en direction des personnes vivant avec le SIDA et les habitants de quartiers politiques de la Ville de Lyon, ainsi que des programmes de prévention en santé sexuelle et d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité auprès des jeunes, des personnes migrantes et des personnes placées sous-main de justice.

Elle travaille dans un souci permanent de proximité avec les différents publics auxquels elle s'adresse, avec une analyse fine de leurs besoins et la mise en place d'actions sur leurs lieux de vie, en privilégiant leur pouvoir d'agir, la sensibilisation par les pairs au moyen de supports créés avec les publics.

Pour prolonger ses actions de prévention sur le terrain, l'ALS propose une communication digitale sur les réseaux sociaux à destination des jeunes et des modules de formation en santé sexuelle et d'éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité, à destination des professionnels qui accueillent les publics ciblés.

Crédits photo

Les photos et visuels d'illustration sont issues de banques d'images professionnelles telles qu'Adobe Stock et Canva, ou produites directement par les services de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes ou de Santé publique France. Ces visuels sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle et ne peuvent en aucun cas être reproduits, utilisés, copiés ou diffusés sans l'autorisation expresse et préalable de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes ou de Santé publique France.

Contacts presse :

Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Magali Desongins

04 27 86 55 55 – 06 69 12 15 07

ars-ara-presse@ars.sante.fr

Santé publique France

Stéphanie Champion

01 41 79 67 48

presse@santepubliquefrance.fr